

Europe

MARDI 14 MAI 2013

VISITE DE MADAME VIVIANE REDING, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE EN CHARGE DE LA JUSTICE, DES DROITS FONDAMENTAUX ET DE LA CITOYENNETÉ AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Elle y a été reçue à la Chambre.

Après un entretien avec le président Monsieur André Flahaut, un échange de vues a eu lieu avec les députés et sénateurs au Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes. La rencontre avec les membres portait sur deux thèmes: le deuxième rapport sur la citoyenneté, publié le 8 mai 2013, et l'avenir de l'Union européenne.

Comme c'était le cas lors du premier rapport paru en 2010, ce deuxième rapport sur la citoyenneté est accompagné d'une série de propositions concrètes visant à faciliter l'exercice de droits des citoyens dans leur vie quotidienne, et à renforcer leur participation dans la vie démocratique de l'Union.



Mme Reding a eu à cœur de rappeler qu'elle connaissait bien le Parlement fédéral, pour l'avoir fréquenté pendant des années en tant que membre de l'Assemblée parlementaire du Benelux. Elle a d'ailleurs partagé sa conviction que cette assemblée interparlementaire continue de jouer un rôle de laboratoire très utile parmi les États membres.

De son expérience acquise au cours de ses rencontres et échanges avec de nombreux citoyens, souvent avec des publics jeunes, des ONG ou d'autres acteurs sur le terrain, il ressort que beaucoup se sentent volontiers européens, mais sans guère savoir ce que cela signifie ou peut apporter. Le contraste reste grand avec les difficultés pratiques auxquelles les gens sont confrontés, à l'occasion de voyages, déplacements, emplois, achats ou formalités à caractère transnational. Il en résulte un manque de confiance et de liens entre les représentants et leurs électeurs, ce qui pose un véritable problème démocratique. Cela va même jusqu'à la remise en cause du vote: pour qui ou pourquoi voter? Est-ce que cela changerait quelque chose?

Les intervenants de toutes les fractions politiques présentes ont très largement exprimé nombre d'inquiétudes, de déceptions ou d'attentes non rencontrées. Ils ont fait état d'une crise de confiance, d'un profond clivage existant, persistant et de plus en plus marqué, entre les citoyens et leurs institutions européennes, chargées pourtant de les représenter, de veiller à les guider dans leurs démarches. Les informations manquent; l'adhésion des citoyens au projet européen baisse fortement; l'eurobaromètre dégringole; le fossé entre les riches et les pauvres se creuse; l'Europe est davantage perçue comme la source de contraintes imposées que comme un vecteur de solutions possibles. Les courants nationalistes, populistes, marquent des avancées considérables aux quatre coins de l'Europe. Pire, des droits démocratiques élémentaires reconnus dans les traités européens se trouvent bafoués, sans que cela n'entraîne de réactions suffisantes au regard des valeurs ainsi transgressées.

Dans ses réponses, la Vice-présidente de la Commission européenne a fait valoir que l'Union se construit par avancées progressives, en y travaillant tous ensemble, par des relais et des interactions multiples, à différents niveaux, dans les institutions européennes comme dans les États membres.

Le président Flahaut a conclu le débat sur le constat du courant d'opinions univoque ainsi exprimé par les membres. Il a émis le vœu de voir les différents acteurs s'engager dans une même direction et que d'autres commissaires européens viennent à la rencontre des parlementaires des États membres, au sein de leurs assemblées.